

**INVITATION SELECTIVE NATIONALE IR EST MARATHON
Saint Paul en Cornillon (42)
9 et 10 septembre 2023**

Compétition :	Sélective Nationale Marathon
Inter région	Est
Lieu :	Base nautique US Vigie Mouette 37 Route des Gorges, 42240 Saint-Paul-en-Cornillon
Organisateur :	Club de Kayak du Chambon Feugerolles Président du club : Pierre MAIRESSE (0672760534) Email : pierre.mairesse43140@gmail.com
Responsable de l'organisation :	Claude BENEZIT (0788838147) Email : claud.benezit@orange.fr
Bassin :	Retenue du lac de Grangent sur la Loire https://goo.gl/maps/STU1wXo7wkEoVC3SA
Catégories :	De Cadet à Vétéran, monoplace et Biplace Minime (Short Race de 4 km, 2 portages avec assistance)
Date limite d'inscription :	Mercredi 30 août à 23h59 sur le site de la FFCK
Date Limite de Confirmation :	Mercredi 6 septembre à 23h59 sur le site de la FFCK
Gestionnaire de course :	Stéphane TURLIER : stephane.58000@orange.fr
Site pour les inscriptions :	http://compet.ffck.org/inscriptions/competition.php
Montant des droits d'inscription :	10 € par embarcation de cadet à Master 45 € par bateau (engagé en retard) Gratuit pour les minimes
Distance de course :	En fonction des catégories
Juges :	Juges de la commission IR Est
Accueil :	Dès 10 h le samedi 9 septembre <u>Lieu</u> : Base nautique US Vigie Mouette
Réunion technique des responsables des clubs :	En visioconférence le lundi 4 septembre à 20 h
Programme :	Un programme complet sera communiqué dans la semaine précédente, à la suite de la clôture des inscriptions. Toutefois le programme pourra subir quelques modifications en fonction des conditions météorologiques et/ou des inscriptions. Le programme définitif sera mis en ligne à la suite de la période de confirmation.

1. Le site de compétition :

<https://goo.gl/maps/XNSzr8VSbfsM3Mv77>

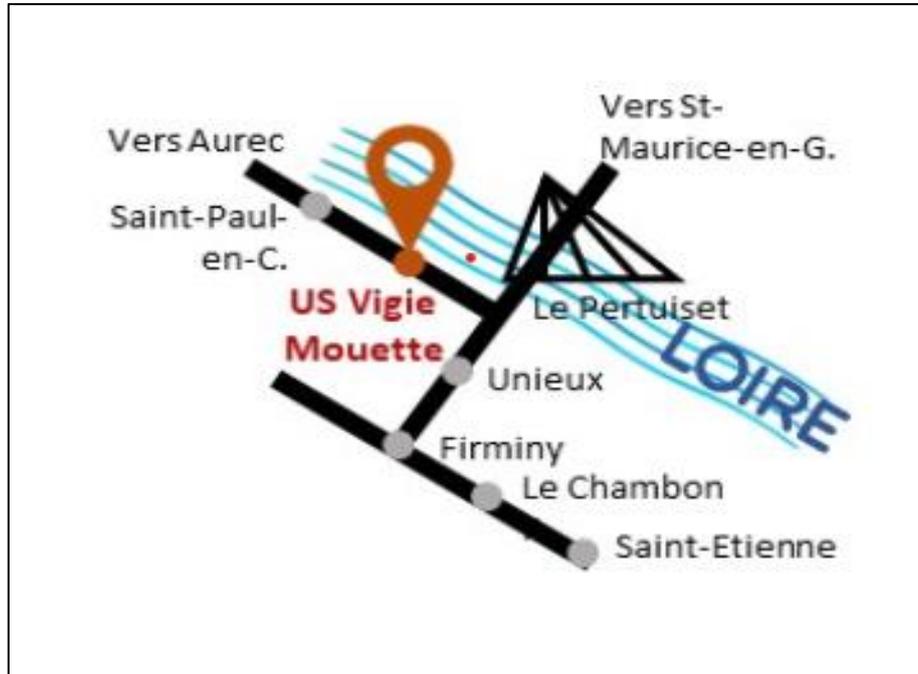
Vue aérienne du bassin de compétition :



Situation de la Base « la Vigie Mouette » :



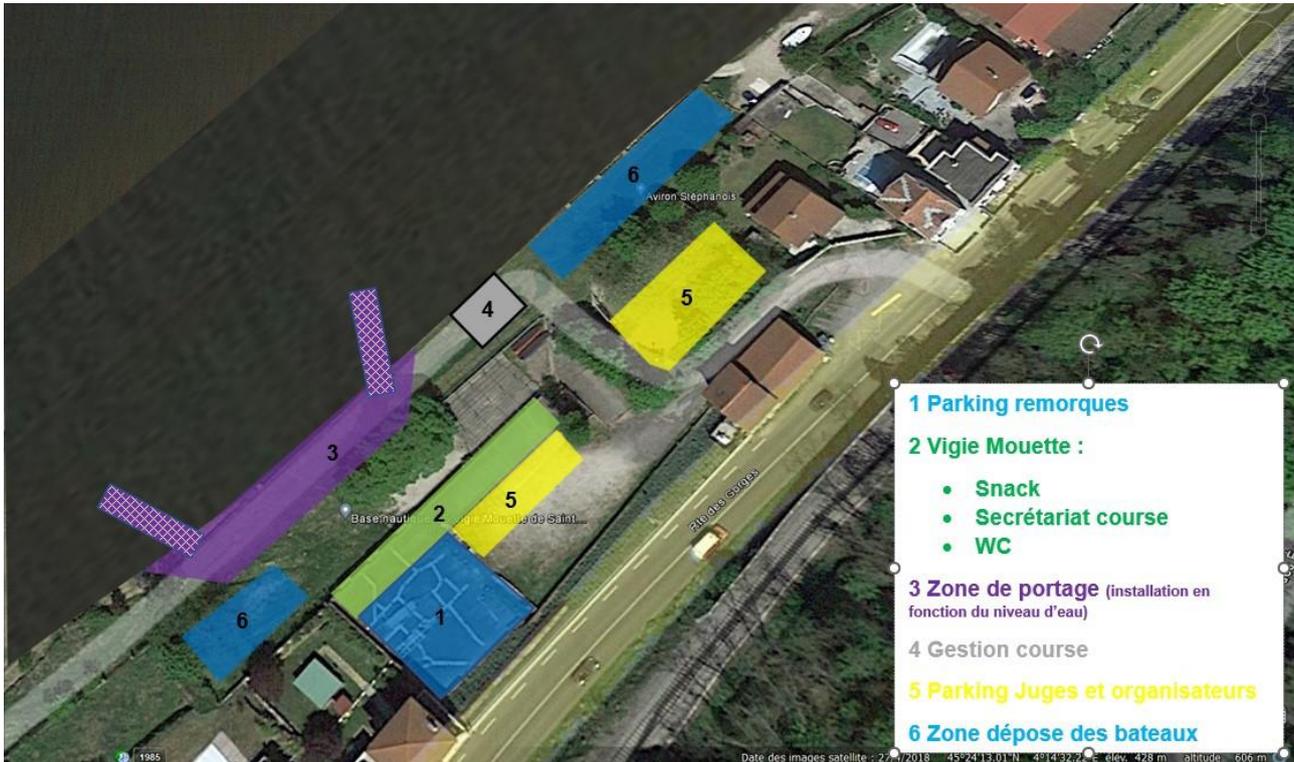
Plan d'accès à la base :



Organisation des espaces du site et conditions d'accès :



Organisation des différents espaces du site :



Le parcours prévu :



2. Règlement :

Le règlement sportif Course en ligne, Marathon et Paracanoë en vigueur seront appliqués sur l'ensemble de la manifestation.

Ce document est accessible sur le site internet de la FFCK :

<https://www.ffck.org/wp-content/uploads/2023/02/RS-2023-2026-CEL-MAR-PARA-website.pdf>
https://www.ffck.org/wp-content/uploads/2023/03/Annexes_RS_CEL_MAR_2023_website.pdf

3. Hébergement :

Office de tourisme de Saint Paul en Cornillon
Adresse : Mairie Saint-Paul-en-Cornillon 42240
20, route du Baret 42240 Saint-Paul-en-Cornillon
Téléphone : 04 77 35 71 19
Email : mairie@ville-stpaulencornillon.fr

À Aurec sur Loire vous avez un camping et un gîte de groupe. Aurec se trouve à environ 10' de voitures du site.

Camping :

Les Gorges de la Loire à Aurec sur Loire
73, Rue du port
43110 Aurec-sur-Loire
04 77 51 81 48
Email : camping@lesrivesdaurec.fr

Gîte :

Gîte des gorges de la Loire

34 chemin de la Moure
43110 Aurec-sur-Loire
04 77 75 00 75
Email : contact@lesrivesdaurec.fr

4. Restauration :

Buvette sur place durant la compétition (boissons & snacking)

L'organisation va proposer également la vente de plateaux repas (environ 12 €) qui seront à prendre sur place. Les détails de la procédure de commande seront diffusés ultérieurement.